

LES EXEMPLES

En tant que porteur de projet, je peux bénéficier des aides pour un projet, un équipement, un réseau et cumuler une aide au fonctionnement et une aide à l'investissement.

FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT

POUR UN PROJET

Je suis un porteur de projet (association, collectivité, EPCI, etc.)

Appel à projet Culture et accessibilité	+	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique
Appel à projet Itinérances		
Appel à projet Parcours et résidences d'Education artistique et culturelle		
Appel à projet Incitalire		
Aide aux manifestations culturelles attractives		

POUR UN ÉQUIPEMENT

Je suis responsable d'une bibliothèque, dans une commune de moins de 10 000 habitants

Dispositif aide lecture publique	+	Dispositif aide lecture publique
Appel à projet Incitalire		
Dispositif aide lecture publique	+	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique
Appel à projet Incitalire		

Je suis responsable d'un équipement culturel, je souhaite développer le volet éducation artistique et culturelle

Dispositif aide programme d'éducation artistique et culturelle	+	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique

Je représente un EPCI doté d'équipements culturels communautaires

Dispositif aide projet culturel de territoire	+	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique

POUR UN RÉSEAU

Je souhaite mettre en réseau les bibliothèques du territoire, je peux bénéficier pour le réseau*

Dispositif aide à la création de réseaux de territoire **	+	Dispositif aide à la création de réseaux de territoire **
Appel à projet Incitalire		
Appel à projet Incitalire	+	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique
Dispositif aide à la création de réseaux de territoire **		

Je souhaite mettre en réseau les équipements du territoire, je peux bénéficier pour le réseau*

Dispositif aide à la création de réseaux de territoire **	+	Dispositif aide à la création de réseaux de territoire **
Appels à projet		
Appels à projet	+	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique
Dispositif aide à la création de réseaux de territoire **		

* Portage administratif par un bénéficiaire pour l'ensemble des partenaires

** Dispositif combinant soit fonctionnement et investissement ; soit fonctionnement ; soit investissement.



VOS INTERLOCUTEURS

Au sein de la Direction Attractivité et Qualité de vie, la **Mission Développement culturel** propose son expertise auprès des acteurs des territoires en lien avec les Territoires d'action départementale

Chef de Mission Développement culturel
 Chrystelle PRIEUR
 cprieur@yvelines.fr

TERRITOIRES

BOUCLE DE SEINE

Clémence CHAMPENOIS
 cchampenois@yvelines.fr

SEINE AVAL

Clarisse BARON
 cbaron@yvelines.fr

TERRES D'YVELINES

Virginie GIROD
 vgirod@yvelines.fr

SAINT-QUENTIN

Alexandra DEMICHELIS
 ademichelis@yvelines.fr

GRAND VERSAILLES

Joëlle KAMEL
 jkamel@yvelines.fr

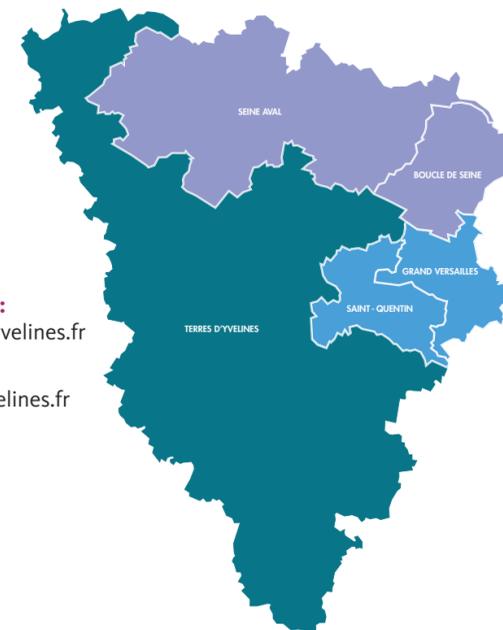
Mickaël LE BIHANIC
 mlebihanic@yvelines.fr

Yann BAGE
 ybage@yvelines.fr

Caroline DUPLAN
 cduplan@yvelines.fr

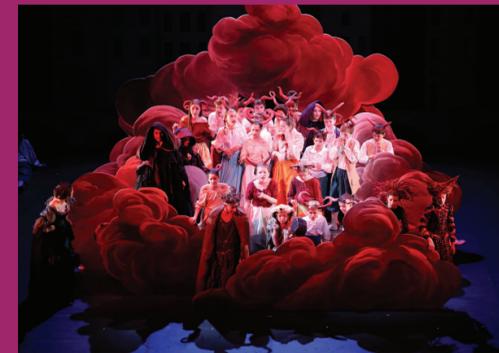
Contact Mission Développement culturel :
 developpementculturel@yvelines.fr

Contact support aides :
 monassistance.DAQQ@yvelines.fr



Yvelines
 Le Département

LA CULTURE, UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ DES YVELINES



Le Département ouvre de nouvelles perspectives pour 2019-2021 en matière de développement culturel : en soutenant et en créant une offre culturelle diversifiée, en la structurant de manière équitable sur le territoire et en la rendant accessible à tous les publics. J'ai ainsi le plaisir de vous présenter un cadre d'intervention départemental consolidé, adapté et agile. Je vous invite à continuer à agir ensemble pour relever les nombreux défis de nos territoires, la culture étant une responsabilité partagée.



Joséphine KOLLMANNBERGER, Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines, déléguée à la culture, au tourisme, à l'environnement

Depuis 2016, le Département a mis en place une nouvelle donne culturelle en redéfinissant son rôle en tant que facilitateur de politiques et de projets culturels.

Trois principes guident l'action départementale :

- le soutien au développement des réseaux (exemple : bibliothèques rurales) ;
- la mise en place d'une approche interdisciplinaire sur des axes structurants (lecture publique, éducation artistique et culturelle, projets culturels de territoire) ou ciblant des publics prioritaires (collégiens, publics éloignés, empêchés, ...) ;
- l'incitation au déploiement de nouveaux modèles économiques.

Pour 2019-2021 sont pris en compte :

- la durée des projets ;
- le soutien à l'événementiel, lié à l'attractivité des territoires ;
- l'élargissement des types de bénéficiaires ;
- le cumul des aides ;
- des campagnes d'aides adaptées aux porteurs de projets.



yvelines.fr



L'AXE LECTURE PUBLIQUE

Pour stabiliser, renforcer le programme d'accompagnement et de soutien à la diffusion de la lecture publique.



LES AIDES CIBLÉES POUR LES BIBLIOTHÈQUES

- Dispositif aide lecture publique : mutualisation (ressources et animations) (F+I)
- Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique (I)
- Dispositif aide à la création de réseaux de territoire (F+I)
- Appel à projets Incitalire (F)



LES MODALITÉS

- Pour le dispositif d'aide lecture publique, bénéficiaires : communes de moins de 10 000 habitants.
- Un cumul des aides possible : aide au fonctionnement et aide à l'investissement.
- Deux campagnes d'appels à projets en janvier et en juin.
- Des projets lecture publique peuvent être soutenus par d'autres aides (voir axes éducation artistique et culturelle et projets culturels de territoires).



LE CALENDRIER DE DÉPÔT DES DEMANDES

Octobre - Novembre 1 demande par an	Dispositif aide lecture publique : mutualisation (ressources et animations)
Au fil de l'eau : À partir de janvier 2019 1 demande par an	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique Dispositif aide à la création de réseaux de territoire
Janvier ET Juin 1 demande par an	Appels à projets



© DR

L'AXE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour une approche renouvelée de l'éducation artistique et culturelle, des projets aux programmes (territoire apprenant, culture de l'apprentissage tout au long de la vie).



LES AIDES CIBLÉES POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Appel à projets Parcours et résidences d'éducation artistique et culturelle (F)
- Dispositif aide programme d'éducation artistique et culturelle (F)
- Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique (I)



LES MODALITÉS

- Pour l'aide programme d'éducation artistique et culturelle, les bénéficiaires sont les structures disposant d'un équipement culturel.
- Un cumul des aides possible : aide au fonctionnement et aide à l'investissement.
- Deux campagnes d'appels à projets en janvier et en juin avec un seul projet retenu par porteur et par an.
- Des projets éducation artistique et culturelle peuvent être soutenus par d'autres aides (voir axe projets culturels de territoire).



LE CALENDRIER DE DÉPÔT DES DEMANDES

Janvier ET Juin 1 demande par an	Appels à projets
Janvier 2019 1 demande pour 3 ans	Dispositif aide programme d'éducation artistique et culturelle (une seule possibilité de demande pour le cycle 2019-2021)
Au fil de l'eau : À partir de janvier 2019 1 demande par an	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique

Retrouvez toutes les modalités (bénéficiaires, montants des aides, principes, critères d'éligibilité, dépôt des dossiers) sur yvelines.fr (guide des aides) et levivier.yvelines.fr

L'AXE PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRES

Pour poursuivre et développer les partenariats avec les équipements culturels structurants: des équipements contributeurs aux projets culturels de territoires.



LES AIDES CIBLÉES POUR LES PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRES

- Dispositif aide au projet culturel de territoire (F)
- Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique (I)
- Dispositif aide à la création de réseaux de territoire (F+I)



LES AIDES CIBLÉES POUR TOUT PORTEUR DE PROJET SUR LES TERRITOIRES

- Appel à projet Culture et accessibilité (F)
- Appel à projet Parcours et résidences d'éducation artistique et culturelle (F)
- Appel à projet Incitalire (F)
- Appel à projet Itinérances (F)
- Dispositif aide aux manifestations culturelles attractives (F)



LES MODALITÉS

- Pour l'aide projet culturel de territoire, bénéficiaires : Etablissements publics de coopération intercommunale (communauté de communes, d'agglomération, urbaine).
- Un cumul des aides possible : aide au fonctionnement et aide à l'investissement.
- Deux campagnes d'appels à projets en janvier et en juin.



LE CALENDRIER DE DÉPÔT DES DEMANDES

Au fil de l'eau : À partir de janvier 2019 1 demande pour 3 ans	Dispositif aide au projet culturel de territoire (les demandes peuvent se faire tout au long de l'année, dispositif sur trois ans, avec possibilité d'y entrer en 2020 et en 2021)
Au fil de l'eau : À partir de janvier 2019 1 demande par an	Dispositif aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique
Au fil de l'eau : À partir de janvier 2019 1 demande par an	Dispositif aide à la création de réseaux de territoire
Janvier ET Juin 1 demande par an	Appels à projets
Au fil de l'eau : À partir de janvier 2019 1 demande par an	Dispositif aide aux manifestations culturelles attractives

LES OUTILS

Pour accompagner les porteurs de projet.



LE DÉPARTEMENT JOUE UN RÔLE DE FACILITATEUR, AFIN :

- D'impulser des dynamiques**
 - Conseil et mise en relation
 - Compréhension des enjeux et problématiques du champ culturel
 - Accompagnement des compétences
 - Mise à disposition de ressources

D'accompagner des projets

- Aide à la définition des besoins [diagnostics, études de faisabilité, cartographie, etc.]
- Conduite de projet [ateliers de co-construction, outils, etc.] // Plateforme collaborative LeVivier
- Appui d'expertises externes [recherche-action]



LE DÉPARTEMENT VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS ET AUX DÉFIS DE VOS TERRITOIRES

Conseil

- Des interlocuteurs par territoire
- Des permanences sur les territoires
- Des présentations du cadre d'intervention départemental et des services

Accompagnement des compétences

- Lecture publique
- Méthodologie de projet
- Réseaux

Mise à disposition de ressources et d'outils

- Des boîtes à outils
- Ideas Box

Contribuez sur **LeVivier**, plateforme collaborative, incubateur de projets : levivier.yvelines.fr

